

Paris, le 3 mars 2021

Lancement du « Service Civique Solidarité Seniors »

Les jeunes au service des aînés

Depuis 2010, plus de 500 000 jeunes se sont engagés dans un Service Civique. Âgés de 21 ans en moyenne, les volontaires sont en quête d'une opportunité qui leur permettra de donner du sens à leur parcours.

Face à la demande (3 pour 1 place), le gouvernement a souhaité multiplier les missions de Service Civique proposées aux jeunes. Parmi elles, **10 000 seront consacrées aux services auprès des seniors.** L'impact positif du Service Civique sur les aînés a été clairement démontré. En plus de valoriser le secteur du Grand Âge, il permet à 99% des seniors d'avoir un meilleur moral et de se sentir plus en forme. Il répond à un besoin des personnes âgées : en France, 900 000 seniors souffrent de solitude, selon une étude de l'institut CSA. Un chiffre qui ne va faire qu'augmenter avec le vieillissement de la population. Les jeunes en Service Civique leur offrent une présence et des aides concrètes.

Pour Brigitte Bourguignon, ministre déléguée auprès du ministre des Solidarités et de la Santé, chargée de l'Autonomie : « le volontariat de jeunes en Service Civique auprès de personnes âgées contribue à renforcer les liens entre les générations et ainsi lutter contre l'âgisme, ces représentations sociales et culturelles bien souvent erronées de la vieillesse. Face à la crise sanitaire, c'est un atout précieux pour renforcer les actions de lutte contre l'isolement des personnes vulnérables engagées par les élus locaux et dans les établissements. C'est un très bel exemple de solidarité intergénérationnelle en actes! »

Le Service Civique Solidarité Seniors répond au double enjeu de l'isolement des jeunes et des aînés en privilégiant la solidarité intergénérationnelle. L'objectif est d'accompagner au quotidien les jeunes et les structures d'accueil dans la mise en place des 10 000 nouveaux postes de Service Civique.

Tout l'écosystème mobilisé

Sous l'impulsion d'**Unis-Cité**, association pionnière du Service Civique en France, et de son partenaire historique le groupe de protection sociale **Malakoff Humanis**, dans le cadre de la gestion de la retraite complémentaire Agirc Arrco, en partenariat avec **Monalisa** (la Mobilisation Nationale contre l'Isolement de nos Aînés), sera lancée le 3 mars 2021 **la mobilisation nationale « Service Civique Solidarité Seniors »** afin d'accompagner le déploiement du Service Civique auprès des personnes âgées de manière qualitative et ambitieuse. L'ensemble des acteurs de la lutte contre l'isolement des personnes âgées et les principaux réseaux ayant l'expérience du Service Civique auprès des seniors (Petits Frères des Pauvres, Croix Rouge, Groupe SOS, Uniopss, UNCCAS, APHP, la Ligue de l'Enseignement, l'UFCV, Familles Rurales, Siel Bleu, AMRF...) sont parties prenantes de cette dynamique, avec comme **objectif l'engagement et la formation de 2 000 jeunes dès ce premier semestre, au bénéfice de près de 45 000 personnes âgées isolées.**

Avec l'ensemble des partenaires mobilisés, l'association créée pour porter le Service Civique dédié aux seniors a élaboré un programme ambitieux qui vise non seulement à répondre aux besoins de la crise actuelle mais aussi à anticiper les besoins futurs. D'ici 3 ans, ce sont près de 300 000 personnes isolées qui seront accompagnées grâce à quelque 10 000 jeunes volontaires engagés. Dès 2021, le déploiement est prévu dans toutes les régions métropolitaines et à la Réunion. Service Civique Solidarité Seniors propose aux structures recevant déjà des jeunes en Service Civique un programme de formation, d'échange de pratiques et d'accompagnement renforcé des jeunes. La mobilisation offre par ailleurs aux plus petits acteurs publics et associations n'ayant pas encore mis en place le Service Civique des services d'intermédiation, avec la prise en charge des questions juridiques et administratives.

« Avec Service Civique Solidarité Seniors, nous souhaitons aller au bout du potentiel de la solidarité intergénérationnelle. Mobiliser les jeunes en masse, pour contribuer plus fortement à la lutte contre l'isolement et prévenir la perte d'autonomie de nos aînés. Acteurs du Service Civique, comme acteurs du grand âge : nous sommes tous mobilisés. » Marie Trellu-Kane, fondatrice d'Unis-Cité, association pionnière du Service Civique en France, et présidente de Service Civique Solidarité Seniors.

« La crise sanitaire a encore intensifié l'impact de l'isolement social et le nombre de personnes touchées : il nous faut redoubler d'efforts ! Les jeunes engagés du Service Civique apportent une contribution majeure au maintien et à la restauration des relations humaines avec les personnes âgées. Pour tous les acteurs associés à ce grand programme, il est donc essentiel de multiplier le nombre de jeunes mobilisés tout en leur assurant un accompagnement et des missions de qualité. » Jean-François Serres, fondateur de Monalisa (Mobilisation Nationale contre l'Isolement de nos Aînés) et vice-président de Service Civique Solidarité Seniors.

« Dans cette crise sanitaire, les jeunes sont nombreux à vouloir aider les plus fragiles et isolés d'entre nous. Et nous constatons combien leur engagement pour l'intérêt général est précieux pour l'ensemble de notre société. Mieux accompagner les volontaires à prendre soin de nos ainés et multiplier les actions, voilà une belle mission de solidarité intergénérationnelle qui est

encouragée par le Service Civique Solidarité Seniors. » Béatrice Angrand, présidente de l'Agence du Service Civique

« Acteur majeur de la retraite complémentaire, Malakoff Humanis est pleinement engagé pour favoriser le bien vieillir. C'est pourquoi, nous sommes heureux de soutenir, en lien avec l'AGIRC ARRCO, ce projet ambitieux qui doit permettre de rompre l'isolement des personnes âgées et de prévenir ainsi la dépendance. Nous souhaitons aussi, à travers cette action, valoriser auprès des jeunes les métiers de services aux personnes âgées. » Thomas Saunier, directeur général de Malakoff Humanis.

Accompagnement et suivi : pour un Service Civique de qualité

Service Civique Solidarité Seniors propose d'apporter :

- Un soutien administratif et juridique à tous les établissements d'accueil de personnes âgées et associations d'aide à domicile qui souhaiteront accueillir des jeunes.
- Un soutien à la mobilisation et au recrutement des jeunes.
- La prise en charge financière de 50% de la prestation de subsistance mensuelle de 107,58 € due par les structures d'accueil au jeune pour toutes les nouvelles missions proposées, et de 100% pour l'accueil de jeunes au profil « éloigné » (jeunes en situation de handicap, jeunes décrocheurs, jeunes des quartiers prioritaires de la politique de la ville), afin d'inciter à la diversification des profils et à l'accessibilité du Service Civique à tous. Cette prestation vient en complément des 470,14 € d'indemnité mensuelle qui sont pris en charge par l'État.
- Le financement intégral d'un « socle qualité commun » pour toutes les structures qui se lanceront dans le Service Civique Solidarité Seniors : formation initiale des tuteurs et des jeunes (préparation à une mission de Service Civique auprès de personnes âgées), échanges de pratiques (pour les tuteurs et pour les jeunes), formations civiques complémentaires et accompagnement collectif des jeunes dans la découverte des métiers et formations du secteur.
- Des outils et un dispositif d'évaluation pour mesurer l'impact de la mobilisation.

Les ambitions de Service Civique Solidarité Seniors

- Faciliter le déploiement du Service Civique auprès des seniors, par une mobilisation massive et de qualité de jeunes à domicile et dans les établissements d'accueil et/ou de soutien aux personnes âgées. 2 000 jeunes dès le 1 er semestre 2021 et près de 10 000 jeunes d'ici 3 ans.
- Permettre à 45 000 personnes âgées de bénéficier de l'accompagnement des jeunes en Service Civique le 1er semestre 2021 pour atteindre d'ici 3 ans 180 000 seniors concernés.
- Pérenniser un **Service Civique de qualité** pour tous les jeunes via la mise en place du « **socle qualité** » **de formation.**

• **Mesurer et rendre visible l'impact** de la mobilisation de ces jeunes sur la lutte contre l'isolement de nos aînés et la prévention de la dépendance.

Les bénéficiaires

Service Civique Solidarité Seniors va permettre de créer du lien social entre deux tranches d'âges dans le besoin : les jeunes et les seniors.

Pour Sarah El Haïry, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports chargée de la Jeunesse et de l'Engagement, « ces nouvelles mesures permettront aux étudiants d'avoir l'opportunité de participer à une mission d'intérêt général, en rompant le sentiment d'isolement que certains peuvent éprouver depuis le début de la crise sanitaire, tout en apportant un soutien financier, les missions de Service Civique étant indemnisées ».

D'après une enquête post-Service Civique réalisée en 2019 par l'Agence du Service Civique, 86 % des jeunes ayant effectué une mission de Service Civique se disent satisfaits de cette expérience et 94 % la recommanderaient à leur entourage.

Quant aux aînés accompagnés par les jeunes, ils trouvent l'expérience enrichissante. « Ce qu'ils font pour nous ces jeunes-là, ça vaut tout l'or du monde. Quand ils viennent, on papote, on sort, on fait de l'informatique... Quand ils ont 5 minutes de retard, je commence à tourner en rond » témoigne ainsi Michel, 71 ans, résidant à Lens.

Les jeunes volontaires sont mobilisés pour :

- Maintenir le lien social avec les personnes âgées isolées, par des appels téléphoniques réguliers, des visites de convivialité en chambre ou à domicile, l'accompagnement dans la découverte et l'utilisation d'outils numériques et de communication (tablettes, smartphones) et l'accompagnement à la mobilité;
- **Identifier les besoins** auxquels il est nécessaire d'apporter une réponse en lien avec les acteurs de solidarité (courses, livraison de repas ou de médicaments) ;
- Appuyer les équipes de professionnels pendant les crises : accueil et orientation des familles en visite en cas de consignes sanitaires renforcées, pédagogie sur gestes barrières :
- Effectuer des animations collectives (en fonction des conditions sanitaires en vigueur) : appui aux activités d'animations, activités ludiques de stimulation de la mémoire, jeux, numérique ludique, recueil d'expériences de vie, ateliers bienêtre/détente.

À propos du Service Civique Solidarité Seniors :

« Service Civique Solidarité Seniors » a été créé sous l'impulsion d'Unis-Cité, de Monalisa, avec l'appui du ministère des Solidarités et de la Santé, du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, en partenariat avec Malakoff Humanis, dont le bien-vieillir est l'un des engagements prioritaires. Sa vocation est de développer le Service Civique dans le secteur du Grand Âge avec l'ensemble des acteurs de la lutte contre l'isolement des personnes âgées et des principaux réseaux ayant l'expérience du Service Civique auprès des seniors (Petits Frères des Pauvres, Croix Rouge, Groupe SOS, Uniopss, UNCCAS, APHP, la Ligue de l'Enseignement, l'UFCV, Familles Rurales, Siel Bleu, AMRF...).

À propos du Service Civique :

Il s'agit d'un engagement volontaire ouvert à tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans (et jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap) désirant consacrer 6 à 12 mois de leur vie au service des autres, sur des missions d'intérêt général telles que la solidarité et la lutte contre l'exclusion, l'éducation, l'environnement, le sport et la culture, etc. Les jeunes volontaires sont indemnisés au total 580 € par mois (688 € si boursiers) et bénéficient d'une couverture sociale prise en charge par l'État.

L'Agence du Service Civique, groupement d'intérêt public GIP, opérateur du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, assure la mise en œuvre du Service Civique.













Contact presse: